

Procès-verbal de la séance du Conseil général du 29 janvier 2015 à 20h00 au bureau communal

Sont présents :

CG :

Esseiva Heger Rachel, Guyot Stefanie, Dunand Nicole, Borel Kewin, Girardin Christian, Grange David, Hänni David, Heger Yvan, Jeanneret Eddy, Maradan Raphaël

Excusés :

Maurer Ariane, Bertschy Damien

Absent : Benoit Yann

CC :

Borel Yveline, Château Eric, Humbert-Droz Olivier, Känel Olivier, Raval Philippe

Catherine Simon-Vermot et Anne-Lise Monard

Le président, M. D. Grange ouvre la séance en souhaitant à chacun la bienvenue, particulièrement à M. D. Hänni qui siège pour la 1^{ère} fois.

Ordre du jour :

1. Appel
2. Procès-verbal de la séance du 11.12.2014
3. Demande de crédit pour le réaménagement de Temple 87
4. Demande de crédit pour l'installation chauffage à distance
5. Information du Conseil communal
6. Divers

Demande d'ajout au point 3 de la nomination d'un secrétaire adjoint, puisqu'A. Maurer est absente, et nomination d'un remplaçant de J. Bähler à SEVAB.

2. Procès-verbal de la séance du 11 décembre 2014

Sa lecture n'est pas demandée. Il est accepté sans modification.

3. Nominations

C. Girardin accepte d'être nommé secrétaire adjoint du Conseil général, c'est lui qui signera les arrêtés en l'absence d'A. Maurer.

E. Jeanneret accepte de remplacer J. Bähler au conseil intercommunal de SEVAB.

4. Demande de crédit de 1'155'000 Fr. pour le réaménagement de Temple 87

Les CG ont reçu un rapport et des plans.

P. Raval explique que les travaux commenceront en mars pour se terminer en fin d'année.

Une demande de subvention est en cours auprès de l'Office du logement. Il est souhaité que la commission d'urbanisme élargie se réunisse pour faire d'autres demandes. Le radon avait été contrôlé dans cet immeuble, il ne dépassait pas les normes.

C. Girardin demande à qui ont été attribués les travaux, les CC ont reçu un décompte ou figurent les entreprises contactées, celles qui ont été retenues ont un montant derrière leur nom. Les loyers ne sont pas encore fixés définitivement.

R. Maradan demande si nous allons les proposer sur notre site internet. Nous les mettrons en mai lorsqu'il sera possible de faire des visites et de mieux se rendre compte.

E. Jeanneret demande si la fosse sera remblayée, elle le sera.

Y. Heger demande où seront installées les bennes à déchets. Elles seront transférées sur une place aménagée derrière le hangar.

S. Guyot demande si la citerne sera utilisée, elle le sera pour les WC et machines à laver.

D. Grange demande si une solution est envisagée en cas de refus du crédit pour le CAD.

P. Raval lui répond que les plans seraient à revoir car pas d'endroit prévu pour un local de chauffage.

Y. Heger souhaite entendre les avis des personnes qui se sont investies dans ce projet et savoir s'ils sont satisfaits du résultat final.

P. Raval pense que cette rénovation est bien pensée, pas trop luxueuse. Les maîtres d'état ont trouvé le projet intéressant.

R. Maradan trouve ce bâtiment très bien situé avec un beau dégagement.

S. Guyot pense qu'il faudrait peut-être prévoir des conduites dans la perspective de partager le 5,5 pièces en un 4 pièces et un deux pièces.

P. Raval sait que des personnes sont déjà intéressées à louer le 5,5 pièces.

D. Grange est satisfait de ce projet, la maison est belle et l'offre est diversifiée au niveau de la grandeur des appartements, il faudra encore réfléchir aux aménagements extérieurs.

D. Grange lit l'arrêté et demande à l'assemblée de voter :

Vote :

Oui : 09 (unanimité)

Opposition : 0

Abstention : 0

5. Demande de crédit de Fr. 604'000.00 pour l'installation d'un chauffage à distance

Les CG ont tous reçu un rapport.

E. Château explique que la chaudière est sous-exploitée depuis son installation, elle a la capacité pour chauffer les 9 bâtiments prévus.

D. Grange demande quand vont commencer les travaux, ils débuteront après Corbak.

P. Raval indique que des accumulateurs seront installés dans le local de chauffage actuel, et chaque bâtiment aura un compteur de calorie.

C. Girardin ajoute que le projet comprend l'amortissement de Fr. 250'000 pour le changement de chaudière. Sont également compris les frais d'aménagement de l'accès utilisé pour la livraison des copeaux.

Y. Heger demande si le silo à copeaux actuel suffira. Il peut contenir 40m³, ce qui impliquera environ 2 livraisons par mois.

S. Guyot informe qu'il sera possible aussi de faire l'eau chaude et pense que le prix de vente du Kwh est assez bas en raison de la chaufferie existante.

D. Grange relève que la majorité des bâtiments qui seront reliés sont des bâtiments communaux (5 sur 9).

C. Girardin pense qu'il faudra être attentif aux délais avec les entreprises si nous souhaitons pouvoir chauffer l'hiver prochain.

D. Hänni demande si les propriétaires privés signeront des contrats de longue durée. La réponse est affirmative.

N. Dunand trouve le projet très beau, elle pose quelques questions au niveau des chiffres de cet investissement, elle pense que le montant prévu initialement pour le bâtiment de Temple 87 n'est pas compris.

E. Château répond que tout est compté, y compris les honoraires de l'ingénieur.

S. Guyot souhaite que l'on pense à installer dans les conduites un fil pour la sono depuis le Temple au Collège.

C. Girardin indique qu'il faut se renseigner au niveau d'éventuels courants vagabonds.
Y. Heger aimerait que l'on pense à la traversée de la cour du Collège durant les heures de classe comme les livraisons de copeaux seront plus fréquentes.
Le CC en prend note et fera en sorte que des clauses soient établies avec le transporteur à ce sujet. Il semblerait que les livraisons actuelles ne se fassent pas pendant les heures de classe.

D. Grange lit l'arrêté et demande à l'assemblée de voter :

Vote :

Oui : 09 (unanimité)

Opposition : 0

Abstention : 0

6. Information du CC

Y. Borel

Parascolaire

A trouvé deux personnes pour la seconder, soit C. Laville et N. Gaschen, cette dernière travaille bénévolement. Tout se passe bien.

R. Esseiva-Heger a appris qu'il était possible de mettre les enfants à la demande au parascolaire, elle demande confirmation de cette information. La réponse est affirmative, une information sera adressée aux parents des enfants scolarisés.

Commission du Temple

S'est réunie à 3 reprises pour établir un historique des transformations. Etudie aussi la façon la plus adéquate de chauffer le Temple avec le CAD.

N. Dunand demande si nous ne devrions pas penser à utiliser le Temple pour d'autres occasions que les cultes. Le groupe pense à organiser une fête simple en 2015 pour les 100 ans de l'orgue.

O. Humbert-Droz

SEVAB

Y. Heger demande si l'étude concernant un éventuel partenariat avec Viteos est terminée.

O. Humbert-Droz lui répond que non, rien de neuf pour l'instant.

Cimetière

S. Guyot a constaté que le mur du cimetière penche dangereusement en raison des racines des arbres. O. Humbert-Droz indique que les arbres seront abattus au printemps, lorsqu'il n'y aura plus de neige.

O. Känel

Commission urbanisme

S'est réunie le 15 janvier pour préavisier plusieurs projets.

Déchets

D. Hänni demande si les containers sont pesés. Ils sont tous pucés depuis le début de l'année et pesés lors du ramassage par la Ville du Locle.

Offre d'achat d'une forêt de 30 hectares sur le territoire communal

Le CC étudie cette proposition, l'ingénieur forestier va nous présenter un rapport.

C. Girardin demande si nous connaissons le rendement.

O. Känel indique que des plans de coupe sont prévus chaque année jusqu'en 2024.

E. Jeanneret indique que le marché du bois est mauvais actuellement.

P. Raval

Chante Joux

Un état des lieux sera effectué demain, c'est O. Heger qui reprendra la gérance.

Nouvelle Loi sur la Police

P. Raval rencontre tous les 3 mois le responsable de la Police du Locle.

Dans le cadre de cette nouvelle loi, il s'agira de rencontrer toutes les sociétés du village pour les informer des nouvelles démarches à entreprendre.

P. Raval indique que la commune des Brenets possède un indicateur de vitesse, il faudrait voir avec eux si possibilité de le louer.

MCH 2

Avons rencontré M. Attinger du CEG pour établir le planning de la mise en route du nouveau programme comptable dans notre commune qui aura lieu cette année.

LPdiens

Le règlement régional est élaboré, il devrait être mis en consultation à fin mars.

Le Capitaine Gonin de la compagnie des Marais a été nommé commandant de région.

Rapprochement des communes

Nous recevrons demain le communiqué de presse en consultation, il devrait paraître mercredi prochain.

Parcelles Vers Lermite

La Maison Flexome s'est approchée du CC, va éventuellement proposer un projet de construction de 3 villas construction bois sur les trois parcelles situées sur la droite de la route de Vers Lermite.

10. Divers

S. Guyot demande à quel conseiller communal doit s'adresser la commission de développement qui s'occupe de la sécurité des piétons dans notre commune. P. Raval a le dicastère de police.

Il faudrait réunir MM. Arlettaz, Lombardet sur le terrain.

N. Dunand demande ce que les communes ont répondu suite à notre demande de signature de la lettre au Conseil d'Etat concernant le trafic dans nos vallées.

Plusieurs communes ne souhaitent pas qu'elle soit signée du Conseil général, La Brévine et Le Cerneux-Péquignot pensent qu'il faudrait plutôt passer par la CRT.

Il est suggéré de proposer de mettre les conseils généraux en copie seulement.

Dates des prochaines réunions des commissions :

Commission d'urbanisme élargie le 17 février à 20h00

Commission financière le 19 février à 20h00, D. Hänni accepte d'en faire partie.

Commission de l'énergie le 4 mars à 20h00

La parole n'est plus demandée, D. Grange clôt la séance à 22h15.

L'Administratrice :